

**9<sup>ème</sup> RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT**  
18 - 19 septembre 2013, Trondheim, Norvège

---

**RAPPORT DU SECRÉTARIAT**

**INTRODUCTION**

Le présent rapport est consacré au travail réalisé par le Secrétariat de l'AEWA entre juin 2012 et juillet 2013.

Il est divisé en cinq parties :

1. Gestion générale, incluant le recrutement de Parties et la coopération avec d'autres organisations ; les questions administratives et financières sont traitées dans le document StC 9.20 ;
2. Gestion de l'information ;
3. Mise en œuvre et la mise en conformité ;
4. Développement de projet ;
5. Autres activités et résultats.

Les activités traitées en détail dans d'autres documents présentés à la réunion sont uniquement mentionnés dans le présent rapport en faisant référence au document détaillé en question, à consulter pour de plus amples informations.

Le travail quotidien du Secrétariat de l'Accord, qui inclut la réponse aux emails entrants, l'entretien du vaste réseau du Secrétariat, les réunions internes avec la CMS, le PNUE et/ou le responsable des agences onusiennes etc. n'est pas spécifiquement mentionné dans ce rapport.

**1. GESTION GÉNÉRALE**

**Recrutement de Parties**

Le Zimbabwe est devenu Partie contractante au 1<sup>er</sup> juin 2012. Le Gabon et le Maroc sont devenus Parties contractantes au 1<sup>er</sup> décembre 2012. Le Swaziland est devenu Partie contractante au 1<sup>er</sup> janvier 2013. La Côte d'Ivoire et l'Islande sont devenues Parties contractantes au 1<sup>er</sup> juin 2013. Le Burkina Faso a déposé ses instruments d'accession le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et deviendra Partie contractante au 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Le ministère des Ressources nationales de la Fédération russe a organisé un séminaire international sur l'accession de la Fédération russe à l'AEWA. Ce séminaire a eu lieu le 21 août 2013 à Moscou dans les locaux du ministère des Ressources nationales. Quelques participants internationaux issus des organes ou des Parties de l'AEWA y ont assisté, parmi lesquels M. Sergey Dereliev (Secrétariat de l'AEWA), Mme Melissa Lewis (Experte du Droit environnemental au Comité technique de l'AEWA), M. Alexandre Czajkowski (OMPO), Mme Marianne Courouble (France) et M. Reinhard Schnidrig (Suisse). L'objectif de ce séminaire était d'examiner en détail les conditions et les conséquences de l'accession à l'AEWA pour la Fédération russe, et de définir les prochaines étapes du processus d'accession. Les participants préparent actuellement une résolution synthétisant les principaux résultats du séminaire.

Un atelier sur l'accèsion à l'AEWA a été organisé au Botswana, en vue de faciliter l'accèsion du pays à l'AEWA. Des progrès significatifs ont été enregistrés au niveau du processus d'accèsion dans d'autres pays d'Afrique. Des détails à ce sujet sont fournis à la section 2.3(a) du document StC 9.10 sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Initiative africaine.

### **Coopération stratégique avec d'autres organisations**

#### **Conservation de la flore et de la faune arctiques (CAFF)**

Une Résolution de coopération (ROC) entre les Secrétariats de la CAFF et du PNUE/AEWA a été signée à l'occasion de la 11<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar, le 12 juillet 2012 à Bucarest, Roumanie. Cette ROC a pour objectif de fournir un cadre de coopération et d'entente, et de faciliter la coopération entre les Parties, afin de contribuer à l'avancement de leurs buts et objectifs communs en faveur de la conservation des oiseaux migrateurs arctiques et de leurs habitats. Les travaux du groupe de travail sur les oiseaux marins circumpolaires CBird (Circumpolar Seabird Group), notamment, sont intéressants pour l'AEWA. Le Secrétariat PNUE/AEWA est représenté au sein du groupe de travail par l'Administrateur technique de l'AEWA. Suite à la signature d'une ROC similaire entre les Secrétariats de la CAFF et du PNUE/CMS, un programme de travail trilatéral commun CAFF/CMS/AEWA a été élaboré. À titre de première initiative pratique visant à initier leur coopération, les organisations ont collecté des fonds pour un projet proposé dans le but de développer une Analyse des oiseaux migrateurs nichant en Arctique, basée sur l'Indice des tendances des espèces arctiques (Arctic Species Trend Index ou ASTI). Le projet a pour objectif d'analyser les données existantes sur les tendances des populations d'oiseaux migrateurs nicheurs de l'Arctique à partir de plusieurs sources, afin de mieux élucider les modèles de déclin et donc de permettre d'identifier les régions, les taxons et les habitats les plus menacés à brève échéance, et d'établir une liste des efforts de conservation à fournir par ordre de priorité. Les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA ont obtenu des fonds du PNUE, et au moment où nous écrivons ce rapport, l'analyse a été sous-traitée. Les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA ont également soumis une déclaration conjointe à la réunion du groupe de travail de la CAFF, qui s'est réuni à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, Canada, du 10 au 12 septembre 2013.

#### **Partenariat pour la Conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats**

Le Partenariat de la Voie de migration entre BirdLife International, Wetlands International, le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides et le Secrétariat PNUE/AEWA a été constitué suite à la conclusion du projet Wings Over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les Voies de migration d'Afrique-Eurasie en 2010. Ce Partenariat a pour objectif de développer les partenariats institutionnels efficaces qui ont été forgés dans le contexte du projet FEM sponsorisé, et de tenter de traduire les résultats obtenus sous le WOW à travers un programme collaboratif à long terme, à l'échelle de la voie de migration, pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et l'utilisation judicieuse des zones humides le long des voies de migration d'Afrique-Eurasie. Depuis la première réunion du Partenariat, en février 2011, le Secrétariat de l'AEWA a tenu le rôle de Secrétariat du Partenariat Voie de migration. En cette qualité, le Secrétariat PNUE/AEWA est en train de développer un site Web du Partenariat Voie de migration, qui aidera à faciliter son travail et agira en tant que guichet unique pour l'information relative au travail du Partenariat (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter au document. StC 9.14). Le Partenariat Voie de migration s'est réuni en face-à-face de façon informelle en novembre 2012 à Bonn, sous l'égide du Secrétariat PNUE/AEWA. Diverses options ont été explorées pour l'organisation d'une conférence officielle, qui visera, entre autres, à réaffirmer les fonctions du partenariat, clarifier le rôle des membres, du président et du Secrétariat, et définir un plan de travail à court terme.

#### **BirdLife International / Société royale pour la protection des oiseaux (RSPB)**

En mai 2013, le Secrétariat PNUE/AEWA a pris part à plusieurs réunions stratégiques au Royaume-Uni, entre autres avec BirdLife International et la Société royale de protection des oiseaux (Royal Society for the Protection of Birds ou RSPB). Les réunions ont couvert un vaste éventail de sujets, parmi lesquels le développement futur du Système de rapport national en ligne (ORS), le rôle de BirdLife International dans les organes directeurs de l'AEWA, la coopération dans le cadre des activités sur les oiseaux marins, les lignes électriques et les impacts de l'énergie renouvelable, les produits agrochimiques, l'empoisonnement, la grenaille de plomb, la taxonomie des oiseaux, la rationalisation de l'étude sur l'état de conservation, les Plans d'action par espèce de l'AEWA, la communication et la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM). L'Administrateur technique et l'Administrateur chargé de l'information de l'AEWA ont assisté à ces séries

de réunions, et ont saisi l'occasion pour donner pendant les pauses déjeuner deux présentations sur l'AEWA aux membres assemblés de BirdLife International et de RSPB. Au cours de la visite du siège principal de la RSPB, un Protocole de Coopération a été signé entre l'AEWA et RSPB, afin de travailler ensemble à la compilation d'un Plan international par espèce (ISSAP) pour le Courlis cendré (voir également le document StC 9.16).

## **2. GESTION DE L'INFORMATION**

Un résumé de certains des principaux développements et activités liés à la communication, ayant trouvé place ou ayant été menés par le Secrétariat depuis la MOP5, se trouve dans le document StC 9.14 « *Rapport sur la mise en œuvre et la révision de la stratégie de communication.* » Les activités incluses au Chapitre II du document susmentionné représentent celles que le Secrétariat considère comme étant les plus pertinentes et importantes à exposer à la 9<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent.

## **3. MISE EN ŒUVRE ET MISE EN CONFORMITÉ**

Suite à la MOP5, le Secrétariat PNUE/AEWA a travaillé à la mise en œuvre et à l'élaboration de Plans d'action internationaux par espèce et de Plans de Gestion de l'AEWA. Pour une vue d'ensemble complète du statut actuel des SSAP/SSMP, veuillez vous reporter au document StC 9.16.

De légers progrès ont été réalisés concernant les cas de Procédure d'évaluation de la mise en œuvre en Syrie, au Monténégro et en Bulgarie. Pour une vue d'ensemble complète des actions réalisées et du statut actuel de chaque cas, veuillez vous reporter au document StC 9.12.

Le travail a également progressé concernant certaines études internationales à soumettre à la MOP6. Le Secrétariat a reçu une déclaration de Wetlands International pour la 6<sup>ème</sup> Édition du Rapport sur l'état de conservation des oiseaux d'eau migrateurs dans l'aire de l'Accord, et est actuellement en train de collecter des fonds supplémentaires qui viendront compléter l'allocation du budget principal, afin de pouvoir commanditer le rapport. Le Secrétariat attend un devis de Wetlands International pour la finalisation de l'avant-projet de rapport sur le réseau de sites pour les oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord (soumis à la MOP5 en 2012), pour lequel aucun fond n'est disponible actuellement. La production d'une étude de la mise en œuvre des Plans d'action internationaux par espèce et des Plans de gestion de l'AEWA a fait l'objet une priorité moindre en comparaison avec les deux études susmentionnées, et ce en raison d'un manque de fonds structurel. Le Secrétariat PNUE/AEWA explore actuellement des options pour entreprendre ce genre d'étude avec la Commission européenne et la Convention de Bern, en raison du fait que certains de ces plans ont été adoptés conjointement. Toutefois, il n'est pas encore question de développements concrets à cet effet. L'étude envisagée des espèces non indigènes sera couverte par les rapports nationaux soumis à la MOP6, sur la base desquels le Secrétariat produira une brève mise à jour dans le cadre de l'analyse des rapports nationaux.

Pour la mise en œuvre de la Résolution 5.16 sur les lignes électriques adoptées à la MOP5, le Secrétariat PNUE/AEWA a facilité les discussions sur les options pour établir un groupe de travail intergouvernemental sur le secteur de l'énergie dans le cadre de la CMS, qui couvrira la région d'Afrique-Eurasie et inclura aussi, par exemple, le Protocole d'accord sur les rapaces de la CMS ainsi que d'autres AEM telles que la Convention de Bern.

Une étude et des lignes directrices sur l'impact des développements relatifs à l'énergie renouvelable sur les espèces migratrices a été commandée en tant que projet commun de la CMS, l'AEWA, l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA), et BirdLife International. Le rapport et lignes directrices afférentes devraient couvrir toutes les espèces migratrices et toutes les sources d'énergie renouvelable. Le rapport et les lignes directrices devraient être prêts pour la COP11 de la CMS, en 2014. La mise en œuvre des résolutions potentielles sous la CMS et l'AEWA reviendra au groupe de travail du secteur de l'énergie le cas échéant.

En outre, le Secrétariat PNUE/AEWA a participé au relancement du groupe de spécialistes des prélèvements d'oiseaux d'eau de Wetlands International (WHSG), qui a eu lieu le 28 août 2013 lors d'une session spéciale sur la gestion des oiseaux d'eau, lors du 31<sup>ème</sup> congrès de l'Union internationale des biologistes du gibier (Bruxelles, Belgique, 27-29 Août 2013). Cette session incluait l'aide au développement de nouveaux Termes de référence pour le WHSG et au concept général du groupe. La réactivation de ce groupe est – en partie – une réponse à l'augmentation des activités liées à la gestion durable des oiseaux d'eau dans la région de l'AEWA. Le groupe aura notamment pour objectif de promouvoir les connaissances basées sur la science et d'agir en tant que conseiller scientifique durant les processus nationaux et internationaux au cours desquels le prélèvement est un thème pour la conservation ou la gestion des espèces d'oiseaux d'eau et des populations d'espèces. Le Secrétariat PNUE/AEWA est membre du comité du WHSG.

Le Secrétariat PNUE/AEWA continue de contribuer au Partenariat de surveillance des oiseaux d'eau hébergé par Wetlands International, qui a été établi en réponse à l'appel de la Résolution 3.6 (MOP3, 2005). Le Secrétariat assiste notamment aux réunions du groupe stratégique et politique du Partenariat.

Le Secrétariat est également membre du groupe de travail du conseil scientifique de la CMS sur l'empoisonnement des oiseaux et a pris part à un atelier organisé par le Secrétariat PNUE/CMS en mai 2013 en Tunisie. Dans ce contexte, le Secrétariat a notamment joué un rôle prépondérant sur la question du saturnisme. En outre, le Secrétariat PNUE/AEWA a participé au processus de la Convention de Bern sur l'abattage illégal d'oiseaux et a également pris part à une importante réunion organisée par la Convention de Bern en Tunisie, en mai 2013. Dans ce contexte, le Secrétariat PNUE/AEWA a mis en avant l'idée d'établir un groupe de travail intergouvernemental pour éradiquer l'abattage illégal, le piégeage et l'utilisation non durable des oiseaux dans la région pan-méditerranéenne.

### **L'initiative africaine de l'AEWA**

Le Secrétariat PNUE/AEWA a fait de son mieux pour faire progresser la mise en œuvre de l'Accord dans la région d'Afrique, notamment en ce qui concerne l'application de la Résolution 5.9 sur la mise en œuvre de l'Initiative africaine et son annexe, le Plan d'action pour l'Afrique. De plus amples renseignements se trouvent dans le rapport sur la mise en œuvre de l'Initiative africaine, soumis à la réunion au titre de document StC 9.10.

## **4. DÉVELOPPEMENT DE PROJET**

### **Projet sur la « Mise en œuvre efficace de la CMS, de l'AEWA et des autres instruments de la famille de la CMS à travers diverses régions et différentes langues au moyen du renforcement de la capacité »**

Prenant en main la nécessité d'améliorer la capacité des institutions responsables de la mise en œuvre de la CMS et de l'AEWA (conformément au Plan stratégique 2012-2014 de la CMS, du plan de travail sur le renforcement de la capacité de la COP 10 de la CMS, et du Plan d'action et du Plan stratégique 2009-2017 de l'AEWA), les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA ont élaboré et présenté une proposition de projet qui a été approuvée pour bénéficier d'une subvention de 500 000 € dans le cadre de l'Accord de coopération stratégique (SCA) du Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP), conclu entre la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le projet est actuellement mis en œuvre par les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA et se concentre sur la région africaine.

Le projet se compose de quatre volets principaux qui visent à prendre en main l'objectif d'ensemble du renforcement de la capacité institutionnelle chargée de la mise en œuvre la CMS, l'AEWA et les autres instruments de la CMS :

- Soutien de l'organisation de l'atelier préparatoire régional africain précédant la MOP5 de l'AEWA qui avait pour objectif de finaliser le Plan d'action pour l'Afrique, approuvé par la réunion, et amélioration de la participation de la région africaine à la MOP (réalisé en mai 2012).
- Formation des correspondants nationaux (NFP) de la CMS, de l'AEWA et des autres instruments de la CMS pour les aider dans leurs rôles et responsabilités au moyen d'un manuel conçu à ces fins, d'instruments d'e-learning et d'ateliers s'y rapportant. Les progrès réalisés dans le cadre de ce volet sont communiqués dans la section 2.3 c) du document StC 9.10.

- Amélioration des connaissances sur la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides, et amélioration de la capacité de formation au niveau national en Afrique, au moyen de deux sessions de Formation des formateurs s'appuyant sur le Kit de formation voie de migration du projet WOW (pour les pays anglophones de l'Afrique australe et de l'Est, et les pays lusophones de l'Afrique). Les progrès réalisés dans le cadre de ce volet sont communiqués dans la section 2.3 d) du document StC 9.10.
- Meilleure participation des correspondants nationaux des régions d'Afrique et d'Amérique latine à la COP 11 de la CMS et à la MOP6 de l'AEWA. Ce volet, qui devrait être mis en œuvre en 2014, prévoit pour l'Afrique et l'Amérique latine l'organisation de réunions régionales préparatoires en vue de la COP. Pour l'Afrique, en plus des correspondants nationaux de la CMS, on prévoit la participation des correspondants nationaux de l'AEWA afin de contribuer à une préparation approfondie de la MOP6. En relation avec ce volet, les Secrétariats PNUE/AEWA et PNUE/CMS ont élaboré une proposition présentant des activités complémentaires à mettre en œuvre dans le cadre de la Phase 2 du projet « Renforcement des capacités en relation avec les accords environnementaux multilatéraux des pays ACP<sup>1</sup> (ACP/AEM 2) », qui comprend l'organisation d'un atelier avant la MOP spécial pour les correspondants nationaux de la région africaine. La décision concernant l'acceptation de cette activité devrait être prise prochainement.

Les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA ont été informés récemment de la possibilité d'un financement supplémentaire pour renforcer les projets en cours bénéficiant d'un financement dans le cadre du SCA du ENRTP. Les Secrétariats travaillent actuellement sur l'élaboration de propositions.

## 5. AUTRES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

### **11<sup>ème</sup> réunion du Comité technique de l'AEWA**

La réunion s'est tenue à Accra, au Ghana, du 27 au 30 août 2012, en réponse à l'aimable invitation de la Commission forestière du Ghana (Division de la faune sauvage). Des informations sur cette réunion sont disponibles sur le site de l'AEWA à l'adresse suivante :

[http://www.unep-aewa.org/meetings/en/tc\\_meetings/tc11/tc11.htm](http://www.unep-aewa.org/meetings/en/tc_meetings/tc11/tc11.htm)

### **Développements de caractère politique**

Des développements de caractère politique ont eu lieu dans la région de l'AEWA, qui sont potentiellement importants pour l'avenir de l'Accord :

#### **Voie de migration d'Asie centrale (CAF)**

Lors de la MOP5, le Secrétariat PNUE/CMS a fait part des progrès réalisés dans le développement du Plan d'action de la CAF et a présenté des options concernant le cadre juridique et institutionnel destiné à la mise en œuvre de ce plan. L'une de ces options était l'élargissement de l'AEWA afin de couvrir la CAF. Les Parties à l'AEWA ont accueilli favorablement ces progrès et ont noté que la décision finale sur l'élargissement possible de l'AEWA ne pourrait être prise qu'en 2015, lors de la MOP6.

En décembre 2012, les Émirats arabes Unis ont accueillis à Abu Dhabi une réunion pour traiter du cadre juridique et institutionnel de la Voie de migration de l'Asie centrale pour les oiseaux d'eau migrateurs. Le résultat principal de cette réunion (décrit dans la Déclaration finale<sup>2</sup>) était la décision que « *la meilleure solution pour assurer une mise en œuvre efficace du Plan d'action CAF pour les oiseaux d'eau est son intégration dans l'AEWA et l'extension de la zone géographique de l'Accord pour englober toute la région CAF* ». La réunion a aussi demandé aux Parties contractantes à l'AEWA d'examiner à la MOP6 l'extension de l'AEWA afin d'englober la région de la CAF et d'incorporer le Plan d'action CAF. Le Comité permanent de l'AEWA a également été chargé, en consultation avec les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA, de se pencher sur l'avancement de cette question, en vue de présenter une proposition à la MOP6 aux fins de décision.

<sup>1</sup> Afrique, Caraïbes et Pacifique

<sup>2</sup> [http://www.cms.int/species/CAF/AbuDhabi\\_Mtg/rpt\\_&\\_outcomes/caf\\_declaration\\_e.pdf](http://www.cms.int/species/CAF/AbuDhabi_Mtg/rpt_&_outcomes/caf_declaration_e.pdf)

Dans cette optique, en consultation avec les Présidents des Comités permanent et technique de l'AEWA et du Secrétariat PNUE/AEWA, le Secrétariat PNUE/CMS a rédigé des termes de référence et a confié à M. David Pritchard, consultant indépendant, « L'analyse des implications de l'extension de la couverture de l'AEWA afin d'incorporer le Plan d'action de la Voie de migration d'Asie centrale pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs ». Cette analyse a bénéficié d'un généreux financement alloué par la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH* dans le cadre de son programme sur l'utilisation durable des ressources naturelles en Asie centrale. Les résultats préliminaires de cette analyse ont été transmis aux membres du Comité permanent afin d'être examinés lors de la présente réunion.

#### Groupe de travail sur les oiseaux terrestres migrateurs dans la région d'Afrique-Eurasie

Le groupe de travail a été mis en place sous l'égide du Conseil scientifique de la CMS en vue de diriger la production puis la mise en œuvre du plan d'action destiné à améliorer l'état de conservation des oiseaux terrestres migrateurs dans la région d'Afrique-Eurasie. Le Secrétariat PNUE/AEWA est représenté dans ce groupe de travail par l'Administrateur technique de l'AEWA. Les Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA ont aussi collaboré étroitement à l'organisation de l'atelier « Amélioration de l'état de conservation des oiseaux terrestres migrateurs dans la région d'Afrique-Eurasie » qui s'est tenu à Accra, au Ghana, du 31 août au 2 septembre 2012, à la suite de la 11<sup>ème</sup> réunion du Comité technique de l'AEWA.

#### Plan stratégique 2015-2023 pour les espèces migratrices

Le Secrétariat PNUE/AEWA a suivi de près le développement du Plan stratégique 2015-2023 pour les espèces migratrices dans le cadre de la CMS. Il a participé en tant qu'observateur à la 1<sup>ère</sup> réunion du Groupe de travail sur le Plan stratégique (Bonn, 5-6 novembre 2012) et a fourni des commentaires sur les examens et avant-projets du Plan stratégique. Le document StC9.19 fournit de plus amples informations sur ce processus et son importance pour l'AEWA.

#### Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

Le Secrétariat PNUE/AEWA a suivi le processus de mise en place et de mise en fonctionnement de l'IPBES. Il a obtenu le statut d'observateur à la plénière de l'IPBES et a assisté à sa première session (IPBES-1), qui s'est tenue à Bonn, Allemagne, du 21 au 26 janvier 2013. Le Secrétariat PNUE/CMS représente l'AEWA dans d'autres organes de cette plate-forme.

Conformément à l'IPBES-1, le Secrétariat par intérim de l'IPBES a appelé à la présentation de demandes sur des questions scientifiques et techniques réclamant l'attention de la plate-forme. En réponse à cet appel, le Secrétariat PNUE/AEWA a collaboré avec le Secrétariat PNUE/CMS et les secrétariats des autres accords de la CMS pour rédiger des avant-projets de propositions d'évaluations scientifiques, à soumettre à la plate-forme aux fins d'inclusion dans son programme de travail.